



## Birdski, un projet pour préserver les oiseaux en domaine skiable

Les suivis se poursuivent sur le terrain

### Birdski, un projet européen pour les Alpes

Les **massifs montagneux des Alpes** du nord jouent un rôle majeur pour la **protection des domaines vitaux** des grands rapaces (gypaète barbu, aigle royal) et des galliformes de montagne (tétrasyre, lagopède alpin).

Ils abritent aussi de nombreux domaines skiables qui peuvent avoir des impacts sur les oiseaux : fragmentation des territoires de vie, mortalité par percussioin sur les câbles, dérangement lors de phases clés du cycle de vie.

Dans ce contexte, le Parc national de la Vanoise porte le **projet européen Birdski**, en partenariat avec Asters et l'Observatoire des galliformes de montagne (OGM). Ce projet a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2022.

Il s'agit de construire un **partenariat entre 36 domaines skiables** (17 en Savoie, 19 en Haute-Savoie) et les gestionnaires d'espaces protégés pour améliorer la connaissance et la prise en compte de ces oiseaux emblématiques présents dans les domaines skiables. La sensibilisation des publics constitue également un volet important de ce projet.

Birdski s'inscrit dans la continuité du projet européen en faveur du gypaète barbu, le Life Gyphelp+.

### En Vanoise, les Arcs-Peisey Vallandry et Val Cenis, domaines skiables engagés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les domaines skiables de Val Cenis et des Arcs-Peisey Vallandry se sont investis aux côtés du Parc national de la Vanoise dans le projet Birdski.

Ce projet a plusieurs ambitions :

- Créer des **zones de quiétude concertées** pour le **tétrasyre** au sein des domaines skiables,

Plusieurs groupes de travail rassemblant les acteurs de terrain (école de ski, association de chasse, UCPA, ONF, personnel des domaines skiables...) se sont réunis en février et mars 2020 sur chaque domaine skiable, pour identifier des zones compatibles avec leurs usages. Ces zones, choisies collectivement, seront installées avant l'hiver 2020-2021.

- Accompagner les stations dans l'**équipement de certains câbles** de remontées mécaniques avec des flotteurs ou des birdmarks **pour éviter les percussions des oiseaux**,
- **Vérifier que ces actions** d'atténuation des impacts pour les oiseaux (zones de quiétude, visualisation des câbles) **fonctionnent**.



Ainsi, en mai 2020 et 2021, des **tétras-lyres** seront **équipés de GPS** afin de suivre leurs déplacements et leur comportement au sein des domaines skiables des Arcs-Peisey Vallandry et de Val Cenis. Les oiseaux sont brièvement capturés par des équipes du Parc spécifiquement formées, avant d'être relâchés, munis d'une balise GPS miniature.

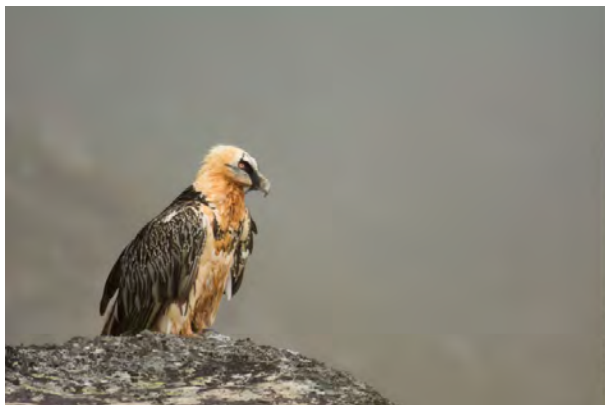
Par ailleurs, des **suivis précis** seront réalisés en particulier **au sein des zones de quiétude** pour évaluer leur utilisation par les tétras-lyres : relevés d'indices de présence des oiseaux, évaluation du stress des oiseaux, respect des zones par les usagers...

### **Des protocoles scientifiques adaptés au contexte du Covid-19**

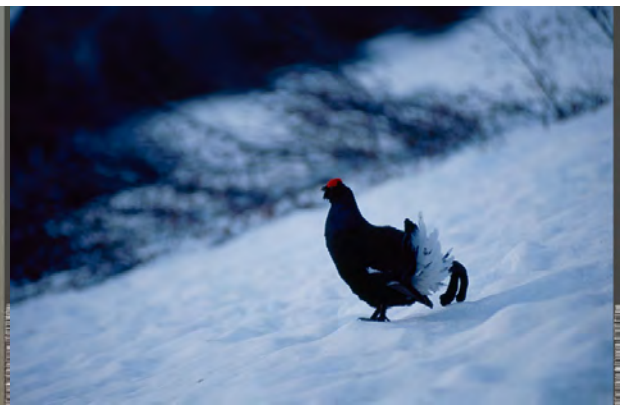
La réalisation des actions prévues en mai 2020 nécessite de retourner sur le terrain dès maintenant pour des raisons météorologiques (nécessaire présence de la neige) et phénologiques (visibilité et capture des oiseaux possible uniquement en mai).

Dans le cadre de dérogations spécifiques à ce programme européen, des agents du Parc seront présents sur le terrain dès fin avril. En application des consignes sanitaires gouvernementales, des adaptations et des mesures rigoureuses sont mises en place : un seul véhicule par personne pour les déplacements, limitation du nombre d'agents impliqués, pas de mélange entre équipes de différentes unités territoriales, utilisation d'équipements de protection individuels et adaptation des protocoles scientifiques.

À l'issue des 3 ans, l'ensemble des domaines skiables des Alpes bénéficieront du retour d'expérience de ce qui a pu être fait sur les domaines skiables de Val Cenis et des Arcs-Peisey Vallandry, ainsi que de l'étude menée sur les 3 Vallées depuis 2016.



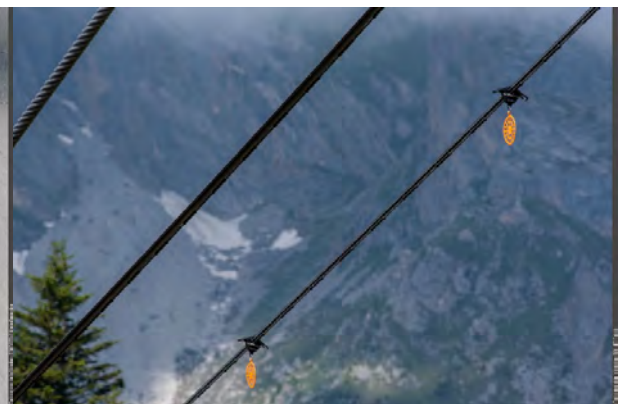
Gypaète barbu



Tétras-lyre en hiver (mâle)



Trace de tétras-lyre dans la neige



Câbles de remontées mécaniques  
(Birdmark)

